

L'opposition bande ses muscles face à l'Administration

- Les décrets successifs du nouveau président continuent d'alimenter les polémiques.
- La contestation commence à monter dans les institutions.

NEW YORK

DE NOTRE CORRESPONDANT

Stally Yates savait que son insubordination lui coûterait son poste : en ordonnant à tous les procureurs américains de refuser l'application du décret anti-immigration à l'encontre de sept pays à majorité musulmane, la ministre par intérim de la Justice devait s'attendre à une réplique foudroyante du président Donald Trump. Trois heures après la diffusion de son mémorandum interne, lundi soir, le milliardaire new-yorkais ordonnait son limogeage, dénonçant une « trahison » manifeste et annonçant son remplacement immédiat, avant la confirmation par le Sénat du titulaire potentiel Jeff Sessions.

Si le calme devrait revenir au sein du ministère de la Justice, il n'en est rien au département d'État, traditionnel bastion démocrate, où une pétition signée par « plus de 200 diplomates en poste », selon John Hudson, de la revue *Foreign Policy*, remonte le « canal de dissidence » inauguré durant la guerre du Vietnam pour permettre de tirer le signal d'alarme, et jusque-là utilisé avec une extrême parcimonie. « Soit ils acceptent le programme, soit ils s'en vont », a réagi du tac au tac le porte-parole présidentiel, Sean Spicer.

Le feu couve aussi sur la colline fédérale, où le fossé se creuse avec la Maison Blanche. L'opposition démocrate, trop minoritaire pour peser seule contre les visées anti-immigration de Trump, compte déployer ses ressources sur deux fronts simultanés : d'un côté, une

guérilla parlementaire forcément éphémère, qui s'efforcera de retarder les nominations ministérielles en souffrance, en usant de l'arme du boycott ; de l'autre, une multiplication des plaintes en justice, pour tenter de faire annuler l'application du décret au cas par cas, Etat par Etat.

Cette insurrection ne siéra guère au président Trump, qui doit faire face à un mouvement de contestation populaire depuis son investiture et qui ne cesse de dénoncer l'obstruction systématique du camp démocrate, coupable selon lui d'avoir « orchestré » toutes les manifestations récentes. Sa colère risque cependant de se reporter sur les rangs républicains, agités de soubresauts depuis la signature du fameux décret vendredi soir. Rédigé par le jeune conseiller présidentiel Stephen Miller, il aurait été, selon Associated Press, tenu soigneusement hors de portée des chefs de file conservateurs au Congrès, ainsi que du probable secrétaire d'État Rex Tillerson, du ministre de la sécurité intérieure John Kelly et du secrétaire à la Défense James Mattis.

« Pacte avec le diable »

La pilule semble dure à avaler pour les dirigeants du Grand Old Party (GOP, conservateur), ces représentants de « l'establishment » tant décrié qui pensaient avoir comblé le gouffre avec le milliardaire en obtenant la nomination de leur pair Reince Priebus au poste de chef de cabinet. L'influence de ce dernier paraît désormais marginale, face à celle du « stratège en chef » Steve Bannon, voire de l'ambitieux Miller. Et la question se pose de savoir si le GOP décontenancé par l'hyperactivité trumpienne, aux antipodes de son credo libre-échangiste et atlantiste, osera ériger des digues contre le raz-de-marée venu de l'aile ouest du 1600 Pennsylvania Avenue. « Ils sont dans une position intenable », écrit David Brooks dans une tribune au *New York Times*. Ils ont signé

un pacte avec le diable, dont le prix sera trop élevé, et qui finira vraiment par leur coûter leur âme. »

Sur la scène internationale, la crise continue aussi de se propager, menaçant certains jeux d'alliance stratégiques. Lundi, une centaine de hauts responsables de la sécurité nationale des administrations Obama et George W. Bush, rejoints par Bill Clinton et l'ex-secrétaire d'État Madeleine Albright, ont adressé une lettre aux principaux membres du gouvernement, leur signifiant que le décret « envoyait exactement le mauvais message à la communauté musulmane dans le pays et par le monde : que le gouvernement américain est en guerre contre eux sur la base de leur religion ».

Les nouvelles les plus préoccupantes proviennent de Turquie et d'Irak. Le vice-Premier ministre turc Numan Kurtulmus a appelé le président Trump à réévaluer son décret motivé par « l'islamophobie, les sentiments anti-immigration et la xénophobie croissants en Occident » ; outré par cette « trahison – un doux euphémisme » – selon l'ancien ambassadeur irakien à Washington Lukman Faily, le Parlement de Bagdad avait décidé la veille d'interdire sur son territoire les contractants privés et les journalistes américains.

Devant les répercussions logistiques potentielles, en pleine bataille de Mossoul où sont engagées 450 forces spéciales US, un groupe bipartisan d'élus vétérans a adressé une lettre au président, le priant d'autoriser une exemption pour les ressortissants irakiens, qu'il s'agisse d'anciens interprètes ou des pilotes de F16 en cours de formation à Tucson (et leurs familles). Pris de court, le Pentagone aurait dressé en urgence une longue liste de noms devant bénéficier d'une telle exemption, dans l'espoir que la Sécurité intérieure s'abstienne de refouler ces « frères d'armes » irakiens à leur descente d'avion. ■

MAURIN PICARD

L'EXPERT

« Une destitution relève du pur fantasme européen »

François Durpaire, historien spécialiste des Etats Unis et maître de conférences à l'université de Cergy Pontoise, revient sur le conflit entre Donald Trump et une vingtaine de représentants républicains qui ont protesté contre les

décrets anti immigration. Pour lui, ces divergences internes sont appelées à se multiplier.

Comment qualifiez-vous le conflit qui oppose certains représentants républicains à Donald Trump ?

Selon moi, on assiste là au premier acte fondateur des frondeurs républicains contre Trump. C'est la première fois que l'opposition républicaine interne se cristallise sur quelque chose de tangible, le décret, et non plus sur la seule personne de Donald Trump. On a affaire à une divergence de fond politique.

Peut-on s'attendre à une explosion du Parti Républicain ?

L'explosion du parti républicain avait été prédite pendant la campagne, or rien de tout cela ne s'est produit. Il vaut mieux attendre 2018 quand les sénateurs devront être renouvelés. Ils seront très attentifs aux sondages et s'ils voient que Trump devient moins populaire, ils seront plus enclins à séduire un électoral démocrate en prenant leurs distances avec Trump. Ce sera une période décisive. Une destitution du président Trump est-elle envisageable ?

A mon avis la procédure d'impeachment de Trump relève du pur fanatisme européen. Pour qu'une procédure d'impeachment soit entamée, il faut une mise en accusation de la Chambre des représentants et le vote aux 2/3 du Sénat. Pour l'instant, tout

cela me paraît très improbable. Et les raisons de l'impeachment doivent reposer sur un crime voire une trahison non pas sur un désaccord politique. Ce n'est arrivé que deux fois dans l'histoire des Etats Unis, cela

reste une mesure exceptionnelle. Le décret anti immigration relève du conflit juridique et politique, s'il est considéré comme inconstitutionnel, alors il sera retoqué tout simplement.

MATHILDE PONCET (ST.)

TAEKWONDO

Des sportifs belges avec visa, d'autres sans

Trois membres (francophones) de l'équipe nationale belge de taekwondo, les athlètes Si Mohamed Ketbi et Mourad Laachraoui et leur entraîneur Abdelkhalak Mkadmi, qui avaient obtenu préalablement une autorisation de voyage via le traditionnel système électronique Esta (Electronic System for Travel Authorization) pour se rendre à une compétition à Las Vegas se la sont vue retirer quelques heures avant d'embarquer pour les Etats-Unis, mercredi passé, a révélé la RTBF. Ce n'est qu'en arrivant à la porte de l'avion qu'ils ont appris qu'ils ne pourraient pas partir sans un visa à aller solliciter à l'ambas-

sade américaine. En procédure d'urgence, celui-ci aurait mis 3 jours à être accordé. Trop long pour arriver dans les temps souhaités aux Etats-Unis.

« C'est la première fois que ceci arrive à nos athlètes, précise, marri, Abdelhak Boubouh, le président de l'Association francophone belge de taekwondo. L'ambassade américaine nous a dit qu'elle n'avait pas à se justifier et qu'il fallait un visa. Je vais prévenir mon ministre de tutelle (NDLR : le ministre des Sports Rachid Madrane, PS). »

En revanche, la délégation flamande, elle, a pu partir sans la moindre difficulté. La directrice technique de la fédération, Laurence Rase, avait bien pris soin de demander un visa pour ses taekwondokas Jaouad Achab et Salaheddine Bensaleh et son coach Karim Dighou,

tous d'origine marocaine, comme les trois francophones refoulés. Les autres membres de l'équipe ont pu voyager avec un simple Esta. « Obtenir un visa, c'est plus long et plus contraignant, mais je ne suis pas naïve et je n'ai pas voulu prendre de risques, dit Rase. Le taekwondo belge est sous la loupe depuis les attentats de Zaventem (NDLR : l'un des kamikazes n'était autre que le frère de Mourad Laachraoui). Je le regrette, mais c'est comme ça... » Interrogée sur cette possible stigmatisation, l'ambassade US à Bruxelles « refuse de commenter sur des cas individuels pour des questions de respect de la vie privée ». Elle rappelle aussi que le Maroc ne figure pas parmi les sept pays dont les ressortissants ne sont plus autorisés à entrer aux USA après le décret du président Trump.

PH. V.W.

Cour suprême Un « homme du président »

Quatre juges progressistes, trois conservateurs, et un dernier – Anthony Kennedy –, juge conservateur prenant parfois des positions progressistes : voilà l'état des forces en présence en début de semaine au sein de la Cour Suprême des États-Unis, institution puissante qui constitue sans doute le contre-pouvoir le plus important aux États-Unis. Mais qui, à l'instar du Congrès (Chambre et Sénat), devrait basculer dans le camp conservateur puisque ce courant risque d'être renforcé à la Cour.

« Suite au décès, en février 2016, du juge Antonin Scalia, réputé pour ses positions très conservatrices, explique Guy Haarscher, professeur à l'ULB et auteur de *La Cour suprême des États-Unis* (Académie royale de Belgique, 2014), la nomination de son successeur avait été bloquée par le Sénat, et mise entre les mains du futur président Donald Trump ». Lequel devait se prononcer cette nuit sur la personne qui allait devenir le 9^e juge de la Cour. « A la rigueur, peu importe qui va lui succéder. Il y a toutes les chances qu'il soit aussi conservateur que Scalia sur des questions de société comme l'avortement. Ce qui est plus important, c'est l'avenir... Sachant qu'un juge est nommé à vie, et

que deux des quatre progressistes sont assez âgés (Ruth Ginsburg, par exemple, a 83 ans et est malade, NDLR), il pourrait y avoir du changement rapidement. »

Pareille opportunité, Donald Trump ne manquerait pas de la saisir pour durcir le positionnement conservateur de la Cour Suprême qui, rappelons-le, peut-être saisie sur n'importe quelle affaire concernant la Constitution ou le droit fédéral après que cette dernière a suivi le chemin judiciaire approprié. Si la Cour Suprême ne prend en considération qu'environ 100 affaires sur les 7.000 qui atterrissent sur sa table chaque année, plusieurs de ses arrêts sont restés célèbres, notamment sur l'avortement, l'interdiction du créationnisme dans les écoles, la protection des journaux (contre les condamnations pour diffamation), l'interdiction de l'instruction religieuse dans les écoles, etc.

Au-delà de Trump

Le juge Merrick Garland, qui avait été proposé par Barack Obama au printemps 2016 en remplacement de Scalia, avait été recalé par le Sénat pour ses positions jugées trop libérales, notamment sur l'avortement. Sujet sensible aux États-Unis... La Cour Suprême, en 1973, avait accordé

aux femmes le droit à l'avortement, interprétant de manière large la Constitution des États-Unis. « De nombreux Etats, notamment du sud, ne l'ont jamais digéré. Les Républicains tiennent leur revanche : ils opteront pour un juge qui, sur la question, sera très conservateur », explique le professeur de l'ULB.

Plus globalement, les Républicains entendent mettre la pression sur d'autres thématiques sociétales telles le mariage des homosexuels, l'assouplissement des lois sur le port d'armes et l'opposition au syndicalisme. Des thématiques qui fédèrent l'électorat de Trump et resserrent les rangs républicains. « Si la Cour devait se prononcer sur ces matières, cela engagerait du reste les États-Unis au-delà du ou des mandats de Trump, les juges étant nommés à vie. Mais on doit à la vérité de dire que des surprises ont parfois eu lieu par le passé », raconte Guy Haarscher. « Eisenhower, dans les années 1950, avait nommé deux juges qu'il pensait être conservateurs. Brennan et Warren se sont révélés être de redoutables juges progressistes. Ce fut sa plus grande erreur, confia d'ailleurs plus tard le président », rappelle le spécialiste. ■

F. M.

inquiétudes Donald contre Donald : Tusk étrille Trump

Cette fois, le doute n'est plus permis : ce n'est plus le Donald Trump déchaîné en campagne électorale ou en interviews de pré-investiture qui constitue un gros souci pour l'Union européenne mais bel et bien le président des Etats-Unis d'Amérique. Et c'est le président du Conseil européen Donald

Tusk qui le dit, après seulement dix jours d'exercice du pouvoir par le nouveau *Commander-in-Chief* en poste à la Maison-Blanche. Stupéfiant !, s'agissant du « grand frère américain », l'allié historique du Vieux continent, « parapluie » et partenaire fiable de la relation transatlantique, désormais rangé par le président du Conseil des 28 chefs d'Etat ou de gouvernement de l'UE au rang de « menace externe » pour la survie de la construction européenne...

La cheffe de la diplomatie européenne s'était déjà émue ce week-end des effets prévisibles du décret anti-réfugiés du nouveau président américain.

« Tout le monde mérite le respect, au-delà de sa foi, de son sexe et de sa nationalité », avait

indiqué Federica Mogherini, sans citer directement Donald Trump. Lundi, le porte-parole de la Commission européenne avait souligné qu'« ici, c'est l'Union européenne, et dans l'UE nous ne faisons pas de discriminations basées sur la nationalité, la race ou la religion, non seulement en matière d'asile mais dans n'importe laquelle de nos politiques ». Donald Tusk va

(beaucoup) plus loin, dès lors que Donald Trump, chaud partisan du « Brexit », n'est pas loin de souhaiter la dissolution de l'édifice européen.

Le président du Conseil européen a dressé ce noir constat dans une lettre ouverte, adressée mardi aux leaders des 27 Etats membres de l'UE. Ceux-ci se retrouveront vendredi après-midi, à Malte,

pour se pencher sur l'avenir de l'Union après le départ du Royaume-Uni. Plus tôt dans la journée, les Européens réunis en sommet informel se seront déjà penchés à 28, avec la Première ministre britannique Theresa May, sur le « défi des flux massifs de migrants irréguliers en Méditerranée centrale », depuis la Libye essentiellement, et sur les « autres défis internationaux et la situation internationale ».

Dans sa missive, Donald Tusk juge que les « défis » auxquels l'UE est confrontée sont « plus dangereux que jamais ». L'ex-Premier ministre polonais identifie trois « menaces », dont la montée en Europe des « sentiments nationalistes, de plus en plus xénophobes anti-UE » et le défaitisme des « élites proeuropéennes ».

La liste des menaces

Mais Tusk commence par la menace « externe » : le président du Conseil européen s'inquiète de la « nouvelle situation géopolitique dans le monde et autour de l'Europe ». Et de citer, dans cet ordre : une « Chine péremptoire, spécialement sur les

mers », la « politique agressive de la Russie », les « guerres, la terreur et l'anarchie au Moyen-Orient et en Afrique » et – donc – « les déclarations préoccupantes de la nouvelle Administration américaine ».

« Tout cela rend notre futur hautement imprévisible », juge Donald Tusk. « C'est la première fois dans notre histoire, dans un monde de plus en plus multipolaire, que tant de gens deviennent ouvertement anti-Européens, ou eurosceptiques au mieux. » C'est « particulièrement » le nouveau positionnement de Washington qui « met l'UE dans une situation difficile », avec « la nouvelle Administration qui semble mettre en question les septante dernières années de politique étrangère américaine ». Tusk invite donc les Européens à « ne pas se rendre » : ne pas se rendre « à ceux qui veulent affaiblir ou invalider le lien transatlantique, sans lequel l'ordre global et la paix ne peuvent survivre ». Et de rappeler aux Américains leur propre devise : « Unis, nous tenons ; divisés, nous tombons. » ■

PHILIPPE REGNIER

CHARLES MICHEL

« Beaucoup ont sous-estimé le populisme, la culture de la haine »

« Des messages durs de 140 signes ont plus d'impact que nous ne le pensons et ce ton dur n'a pas fait de bien à notre démocratie. Je reste persuadé que chaque discussion peut être menée. Nous n'avons pas peur d'une confrontation forte, mais avec des arguments valables et solides. Dans toute société, l'écoute et le dialogue sont la seule manière de prendre des décisions. Et de vivre ensemble. »

Dans les premiers mots de son discours, on se dit que le Premier ministre Charles Michel dénonce la méthode de gouvernement à la Trump, avec le doigt sur la gâchette de Twitter. Mais à l'écoute, on se dit que le message vaut pour tous ceux qui mènent le débat public de façon réductrice, en 140 signes, et donc aussi son secrétaire d'Etat à la migration, Theo Francken, qui a beaucoup sévi sur les réseaux sociaux. La même ambivalence se glisse, lorsqu'il évoque la fragilité de la démocratie, en faisant des recommandations qui s'appliquent à la

Belgique, mais pourraient aussi valoir pour les Etats-Unis d'aujourd'hui : « La clef de la démocratie, c'est l'adhésion des citoyens. Le socle, c'est donc la confiance. Chacun dans notre rôle, nous devons y travailler sans cesse et sans relâche. Respecter la séparation des pouvoirs et se respecter mutuellement entre les pouvoirs. Nous avons un devoir d'exemplarité ». L'Europe reste pour le Premier ministre et le Roi, un bien à chérir : « Ce n'est pas en construisant des murs ou en s'isolant économiquement que l'on s'approche des solutions. »

B.DX.

LE ROI PHILIPPE

Le repli américain et britannique « semble inverser le cours de l'histoire »

C'est du rarement vu dans la bouche du roi Philippe dont les discours depuis son intronisation flirtaient toujours avec les bons sentiments, sans prise de position agressive. Mais l'heure est grave et les premiers actes posés par le nouveau président américain Donald Trump ont forcé le Palais à viser directement les Etats-Unis et la Grande-Bretagne lors des vœux aux Corps constitués : « L'année 2016 restera marquée par la décision prise par deux

grands pays amis, de se recentrer sur eux-mêmes. Ces deux pays sont des leaders mondiaux, des phares de la démocratie et de la liberté. Ils ont été fondateurs de l'ordre mondial que nous connaissons aujourd'hui. Ils ont aidé à construire et à reconstruire l'Europe, notamment par leur courageux engagement lors des conflits armés qui l'ont déchirée. Cette nouvelle attitude semble vouloir inverser le cours de l'histoire et tranche avec leur tradition d'ouverture et de générosité, leur adhésion à un rêve et un engagement communs. »

Pour le Roi, ces événements illustrent une « crise de confiance généralisée dans le monde occidental ». Et de mettre en garde : « Ceux qui tentent de travestir la vérité ou de creuser des

fossés dans notre société, mettent en péril la démocratie. (...) Par nos paroles et nos actes, nous devons tout faire pour soutenir les initiatives qui visent à rassembler et à construire. » L'engagement européen est une constante des prises de position du Roi qui plaide pour qu'à l'occasion des 60 ans du Traité de Rome, on continue « à construire une Europe qui permet à nos identités nationales de se renforcer en collaborant plutôt que de s'affaiblir mutuellement en s'affrontant ». Au Palais, aujourd'hui, on espère que la crise US forcera l'Europe à se ressaisir, en faisant front commun à nouveau.

B.DX.